

Loin de nous la prétention d'avoir passé en revue toutes les difficultés de diagnostic que fait naître cette curieuse affection, si souvent larvée, l'urémie. Ainsi il faudrait encore distinguer l'urémie vraie, consécutive aux néphrites, des accidents d'*ammoniémie* ou d'empoisonnement urineux que peut faire naître tout obstacle à l'excrétion de l'urine déjà sécrétée et contenue dans le réservoir urinaire : les symptômes constatés dans ces cas sont de la fièvre plus ou moins intermittente, des frissons prolongés, des vomissements et de la diarrhée, la langue sèche et dépouillée, si bien nommée par le professeur Guyon : *langue urinaire*, un état typhoïde, des convulsions fréquentes, l'haleine ammoniacale, etc.

L'urémie *gastro-intestinale* pourrait momentanément faire songer, par l'abondance des vomissements, aux crises gastriques de l'ataxie locomotrice et de l'hystérie; mais pareille erreur se dissiperait bientôt; on serait, jusqu'à un certain point, plus excusable de penser, dans quelques cas à une gastrite chronique ou à une néoplasie cancéreuse de l'estomac.

III

C'est avec grande raison, suivant nous, que M. Labadie-Lagrave, dans un remarquable travail en cours de publication, place en tête de l'étude des médications, celles qui sont dangereuses et dont il faut s'abstenir. Le rein étant par excellence l'organe d'élimination, toute substance capable d'irriter par son passage ses éléments anatomiques doit être soigneusement proscrite du traitement des néphrites. Fait plus grave encore, l'accumulation dans l'économie des médicaments, que le barrage rénal ne laisse plus passer assez rapidement, ne tarde pas à transformer ceux-ci en poisons, fussent-ils même administrés à doses non toxiques d'ordinaire.

En premier lieu il convient donc de ne pas recourir aux principaux agents de la médication dite révulsive. Les vésicatoires sont condamnés par tous les praticiens dans la néphrite aiguë; il n'est pas difficile de s'expliquer leur funeste action, quand on connaît les récentes expériences de M. Cornil : une heure après l'application d'un vésicatoire à des lapins, l'absorption et l'élimination de la cantharidine a déjà produit des lésions anatomiques appréciables dans les glomérules du rein; l'accord est moins complet au sujet de leur emploi dans les néphrites chroniques. M. Labadie-Lagrave les considère comme pernicious dans tous les cas, tandis que pour M. Dujardin-Beaumetz, dans les périodes avancées de la maladie de Bright, on peut sans inconvénient en appliquer sur la région lombaire.